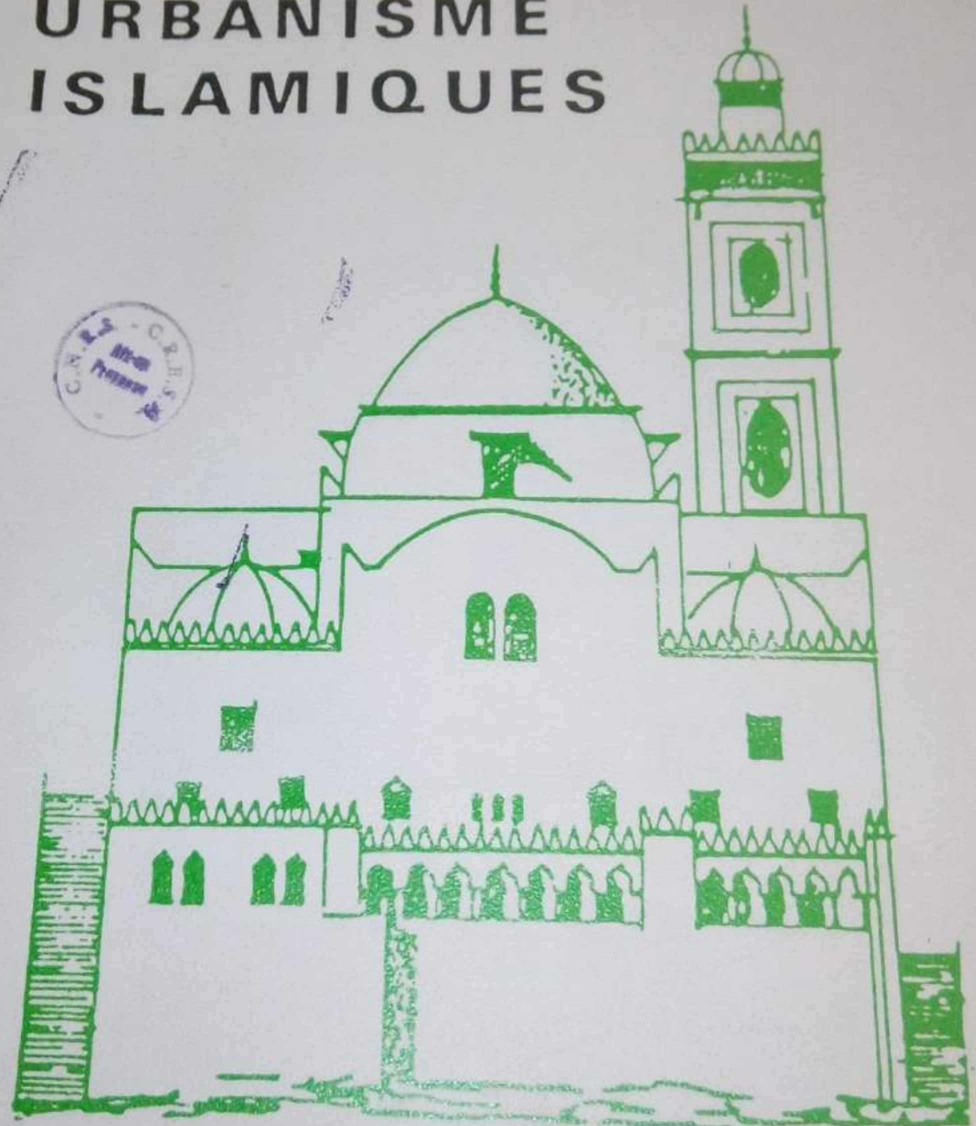
Denis GRANDET

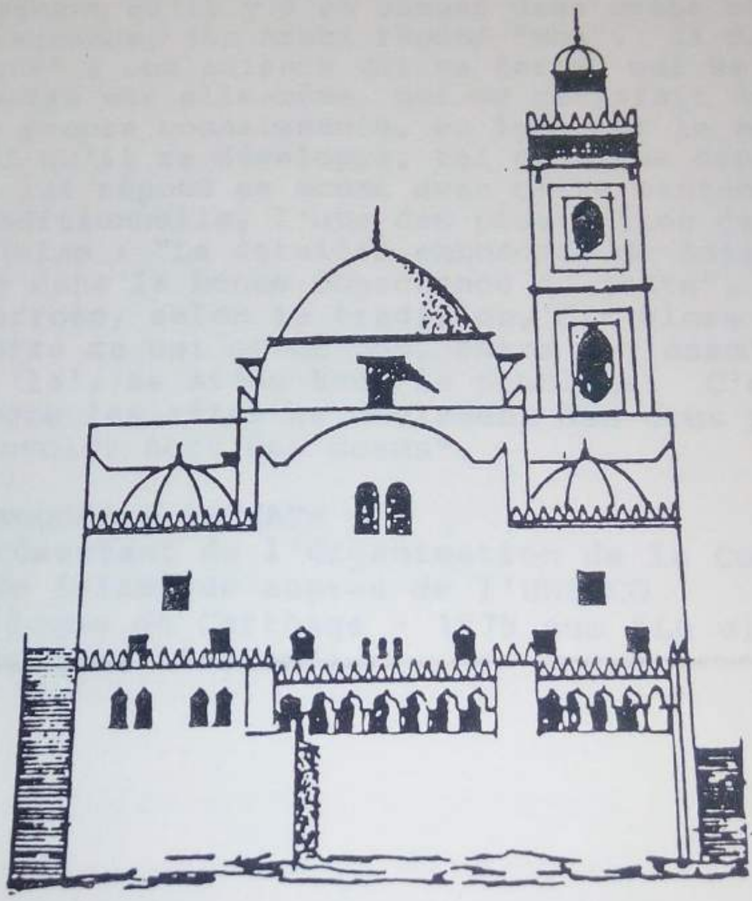
ARCHITECTURE et URBANISME ISLAMIQUES



ES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
ce Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Denis GRANDET

ARCHITECTURE et URBANISME ISLAMIQUES



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Codification : 2 . 04 . 1785

Chapitre I : Le cadre historique : Les grandes périodes de l'art musulman et maghrébin

* Plan : Introduction
  - I - Du milieu du VIIe siècle à la fin du IXe siècle (1er au IIIe siècle de l'Hegire) - L'expansion
  - II - Du Xe au XIIe siècle (IVe au VIe siècle de l'Hegire) - Les divisions
  - III - Du XIIIe au XVe siècle (VIIe au IXe siècle de l'Hegire) - Les revers
  - IV - Au delà du XVe siècle (après le IXe siècle de l'Hegire) - L'hégémonie turque

Introduction :

. On peut schématiquement distinguer 4 grandes périodes dans l'art musulman (reprises par les 4 parties de ce Chapitre I). Ces 4 périodes sont liées étroitement aux évenements politiques que connaît le monde musulman.

. Cette division dans le temps (ou chronologique) pourrait être complétée, ou même remplacée, par une division dans l'espace. L'art musulman du Maroc à l'Inde, ou même à la Chine et la Malaisie, connaît des variantes dues aux traditions, aux conditions matérielles, selon les régions. Une classification régionale est ainsi faite par certains auteurs. Par exemple :

- école syro-égyptienne
- école du Maghreb (Maghreb + Espagne + Sicile)
- école persane (Iran + Mesopotamie)
- école ottomane (← Turquie)
- école indoue.

. Mais les frontières politiques entre pays islamiques sont restées très floues et très ouvertes (plus longtemps encore que pour les pays européens). Les relations commerciales, les pelerinages, l'attrait des grandes universités, les conjonctures politiques (alliances) entraînent une forte unité influençant fortement les mouvements artistiques, qui ainsi ne connaissent pas vraiment de frontières.

. Par contre, chaque période dans le temps connaît des sous-périodes, des styles, des écoles, déterminés par l'histoire politique et économique de l'Islam. C'est pourquoi l'art musulman est souvent classé en "styles" portant le nom d'une

dynastie, ou même d'un souverain. C'est ainsi rappelé les conditions de la production artistique, surtout en architecture.

I - Du milieu du VIIe siècle à la fin du IXe siècle : L'expansion

. Cette période est celle de la croissance de l'Islam : conquête de la Mesopotamie et de l'Iran (637-651), domination des pays bordant la Méditerranée : Syrie (633-640), Egypte (635-645), Afrique du Nord (647-698), Espagne (711-712). Cet empire immense (de la Chine, au Sud de la France) est dirigé de Médine, par les premiers califes, puis de Damas, par la dynastie des Omeyyades (658-750), puis de Bagdad, par les Abbassides (après 750).

. Sur le plan urbain et architectural, c'est une époque très riche marquée par :

- en 638 (17 H) fondations de Bassorah et Koufa
- en 670 (50 H) fondation de Kairouan
- en 691 (72 H) fin des travaux de la Coupole du Rocher à Jerusalem (El-Qods)
- en 705 (86 H) début des travaux de la Grande Mosquée des Omeyyades à Damas
- en 762 (145 H) fondation de Bagdad
- en 785 (169 H) début des travaux de la Grande Mosquée de Cordoue
- en 789 (175 H) fondation de Fès
- en 836 (221 H) fondation de Samarra
- en 846 (231 H) début des travaux de la Grande Mosquée de Samarra
- en 876 (263 H) début des travaux de la mosquée d'Ibn Tûlûn au Caire
- en 903 (270 H) fondation d'Oran,

pour ne donner que les faits les plus frappants.

II - Du Xe au XIIe siècle : Les divisions

. Cette seconde période est caracterisée par les divisions au sein de l'empire musulman. Des califes rivaux s'opposent au calife de Bagdad. D'une part les califes Omeyyades (descendants des souverains de Damas) fondent un royaume en Andalousie, avec pour capitale Cordoue. D'autre part les Fatimides (originaires d'Afrique du Nord) s'installent dans le nouveau Caire.

. Ces divisions politiques se recoupent avec des différences régionales sur le plan artistique, en particulier entre Orient et Occident. L'art de l'Iran se distingue de l'art de l'Egypte des Fatimides et de l'art du Maghreb et de l'Espagne. Chacun des califats va connaître de plus une vie politique extrêmement agitée. Les dynasties se succedent rapidement. De doubles pouvoirs s'installent au détriment du califat. Certains royaumes éclatent en principautés opposées (tel l'Andalousie). La perte de Tolède, la prise de Jerusalem par les croisés symbolisent les premiers revers.

. Sur le plan urbain et architectural, on notera :

- en 936 (324 H) fondation de la "Madinat-az-Zahrâ" à Cordoue
- en 969 (358 H) fondation du nouveau Caire (Al-Qâhira) et mosquée Al-Azhar
- au XIe (Ve H) jardins botaniques à Tolède et Séville
- en 1061(453 H) premier élément de la nouvelle ville de Marrakech
- en 1088(481 H) grande mosquée seljûgide d'Ispahan
- en 1135(530 H) achèvement par les Almoravides de la grande mosquée de Tlemcen
- fin du XIIe (VIe H) "Giralda" de Séville (minaret), Kutubiyya de Marrakech, Tour Hassan de Rabat

. Le cas particulier du Maghreb doit être étudié en liaison avec l'évolution de l'Espagne musulmane. Au début du Xe siècle, la puissance des Omeyyades atteint son sommet, en Espagne. En 929 (316 H) Abd-er-Rahmân III, prend le titre de Calife, à Cordoue. Ce califat dure quatre-vingt ans environ, et il est le cadre de la prosperité de l'Andalousie, qui devient une puissance méditeranéenne. Il dispute à la dynastie fâtimide l'influence sur l'Afrique du Nord (accès à l'or africain). C'est les prises de Ceuta et Tanger, la fondation d'Oran (en 903 (290 H)). Mais au XIe (Ve H) siècle, c'est l'éclatement du royaume avec les "reyes de taïfas", petits rois soutenus par divers partis (tâ'ifa) et se partageant le territoire. La pression militaire chretienne (Tolède est prise en 1985 (478 H)) oblige à faire appel aux dynasties berbères qui ont grandi au Maghreb à partir du XIe siècle.

. Les oppositions entre Fatimides, du Caire, et leurs vassaux zirides de Tunisie, entraînent l'invasion du Maghreb par les Banû Hilal. La carte politique du Maghreb est bouleversée. Mais surtout son économie s'effondre dans cette période de crise et d'anarchie. Les "Almoravides" vont peu à peu refaire l'unité et la prosperité d'une grande partie du Maghreb (Maroc, Algérie) puis de l'Espagne musulmane. Au XIIe (VIe H) siècle, c'est la dynastie des "Almohades" qui prend le relais et étend encore son empire. Celui-ci parviendra à se maintenir jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Mais Cordoue est perdue en 1236 (633 H) symbole de l'avancée de la "Reconquête" chrétienne en Espagne.

. Ces périodes : Califat omeyyade de Cordoue, dynastie almoravide, dynastie almohade, sont d'une extraordinaire richesse artistique. C'est la Grande Mosquée de Cordoue; les mosquées d'Alger (1096), de Tlemcen, de Nedroma; la mosquée Qarawiyyin de Fès, pour les Almoravides; la mosquée Kotoûbiya de Marrakech, la Grande Mosquée de Séville; la mosquée de Hassan à Rabat, non terminée; la mosquée de la Qasba de Marrakech, pour les Almohades. Il faudrait ajouter l'architecture civile, notamment avec les constructions à Cordoue et Grenade, déjà citées.

III - Du XIIIe au XVe siècle : Les revers

. Cette troisième période est caracterisée par l'éclatement des anciens empires des califes. Le pouvoir des califes a d'abord connu la concurrence interne des hauts fonctionnaires; puis s'est émietté en multiple royaumes et principautés. D'autre part, les revers militaires se multiplient. L'Espagne échappe peu à peu aux souverains musulmans avec la "Reconquête" chrétienne. La Sicile est conquise par les "Normands", et fait perdre à l'Islam la maîtrise de la Méditerannée. Les Croisades se poursuivent au Proche-Orient. Les Mongols envahissent l'Iran.

. La production artistique cependant ne faiblit pas. Les fondations de ville se multiplient avec l'agitation politique (multiplication des cours princières). On notera :

- en début du XIIIe (VIIe H) : mosquée de Delhi (Inde)
- en 1238 (635 H) : début des travaux de l'Alhambra de Grenade
- en 1266 (665 H) : mosquée de la Zâhiriyya au Caire (cruciforme)
- en 1296 (695 H) : mosquée de la Naçiriyya au Caire
- début XIVe (VIIIe H) : "Generalife" de Grenade
- en 1333-1354 (733-755) : "Cuarto de Comares" à l'Alhambra avec le sultan Yûsuf Ier
- en 1354-1392 (755-794) : "Cuarto de los Leones" à l'Alhambra avec le sultan Mahamed V
- en 1356 (757 H) : madrasa du sultan Hassan au Caire
- en 1413 (816 H) : début des travaux de la mosquée verte de Brousse (Turquie)
- milieu XVe (IXe H) : mosquée bleue de Tabrîz (Iran)
- en 1490 (895 H) : mausolée de Tamerlan à Samarcande (U.R.S.S.).

IV - Au delà du XVe siècle : L'hégémonie turque

. Cette quatrième période voit une nouvelle unité se refaire mais sous l'hégémonie turque. Constantinople (Istamboul) a été prise en 1453 marquant la fin de l'ancien empire de Byzance. Les Turcs (ou ottomans) vont peu à peu conquerir la Grèce, le Proche-Orient, l'Arabie, l'Egypte, la Lybie, la Tunisie et l'Algérie. Seules la Perse et le Maroc échappent à l'influence turque, notamment sur le plan artistique.

. La marque principale de cette influence sera un type d'edifice religieux : la mosquée à grande coupole (inspiré par Sainte-Sophie à Istamboul). La Tunisie et l'Algérie seront particulièrement touchés par ces influences turques, notamment avec les minarets.

. On note, entre autres réalisations :

- en 1550-1556 (957-963 H) : mosquée du sultan Soulayman (Soliman) dite Soulaymanié à Istamboul (architecte Sinan)
- en 1561 (968 H) : mosquée de Rustem Pacha à Istamboul
- en 1570-1574 (977-982) : mosquée Silîmiyye à Edirne (architecte Sinan)
- fin XVIe (début XIe H) : mosquée royale d'Ispahan
- en 1660 : mosquée de la Pêcherie, à Alger
- en 1631 (1041 H) : début de la construction de Tâj Mahall d'Agra (Inde)

Plan du Chapitre

Introduction générale
I - Spécificité de la ville islamique?
II - Analyse de la ville arabo-musulmane traditionnelle
Introduction
1) La maison
2) La mosquée
Conclusion générale et débat

I - Spécificite de la ville islamique?

La question posée est de savoir s'il y a véritablement une "ville islamique" que l'on puisse distinguer de la ville gréco-romaine, de la ville médiévale, des villes traditionnelles de l'Europe occidentale. Et sur quoi peut s'appuyer cette distinction?

Pour certains auteurs occidentaux (comme Von Grunebaum ou les frères Marçais), c'est l'organisation sociale et politique de la cité qui caractérise la ville islamique. Mais des historiens montrent que jusqu'au 11ème siècle les villes du monde musulman gardent une forte autonomie dans leur gestion, et ressemblent, en cela, aux villes byzantines, ou italiennes de l'époque. Il n'y a pas véritablement spécificité.

La discussion reste ouverte sur ces points. Mais même si l'on arrive à démontrer la forte adéquation entre la vie

urbaine et la religion islamique (travaux des MARCAIS) cela ne répond pas à la question posée. Une autre démarche est nécessaire à l'urbaniste et demande de s'attacher aux traces matérielles (réseaux, édifices) avant même l'organisation administrative, politique ou religieuse de la cité.

On ne trouvera de réponse à cette question que si on distingue dans les villes d'Afrique du Nord et d'Asie Occidentale des caractères communs que l'on ne trouve que chez elles, et pas dans les villes de l'Antiquité gréco-romaine ou de l'Europe médiévale. Deux points de vue s'opposent à partir de cette recherche :

- D'une part, il n'y a pas véritablement de "ville islamique", mais peut-être une ville orientale. C'est le point de vue notamment du chercheur Eugen WIRTH.

- D'autre part, il y a la reconnaissance d'un terrain commun aux villes du monde musulman et aux villes de l'Antiquité gréco-romaine et de l'Europe médiévale, d'un ensemble d'éléments très anciens, mésopotamien ou méditerranéen, antérieurs à l'Islam; mais avec l'affirmation d'une spécificité de caractéristiques propres à la ville de l'Islam, de l'existence d'une ville islamique. C'est ce point de vue que nous essayerons de développer dans le paragraphe II.

Quels sont les arguments du premier point de vue? Pourquoi les caractéristiques que l'on peut dégager des villes du monde musulman sont-elles insuffisantes à définir une "ville islamique"? Nous suivrons le raisonnement des derniers travaux d'Eugen WIRTH.

Il retient cinq caractéristiques qui permettent de caractériser les villes du monde musulman par rapport aux villes gréco-romaines ou médiévales :

1 - Les plans des villes fondées à l'époque islamique ont un tracé régulier à l'image des villes gréco-romaines

ou médiévales. Mais le tracé à l'origine régulier a été plus fortement modifié dans les villes arabes ou iraniennes. Il y a donc une différence de degré plus que de principe. Mais le tracé régulier d'origine (et sa forte modification) est aussi vrai dans les villes de l'Ancien Orient.

2 - Le tracé originel des rues est de deux types très différents :

- d'une part, les axes principaux avec les principales voies de communication entre le centre et les portes de la ville, et les divers quartiers,

d'autre part, des ruelles et impasses qui remplissent les espaces entre les principaux axes.

Ces impasses n'existent pas dans les villes gréco-romaines ou médiévales. Or, elles ne sont pas le résultat d'un développement anarchique, mais elles s'insèrent dans le plan d'ensemble. On a là un espace quasiment privé (reconnu comme tel par le droit).

Mais ces impasses sont révélées également par les fouilles des anciennes cités mésopotamiennes.

3 - La cour intérieure est présente partout, et la maison s'ouvre sur cette dernière. Il y a là une différence avec la maison de l'Europe ancienne. Cette structure s'étend d'ailleurs à l'ensemble des édifices publics (il y a alors rupture nette avec l'architecture gréco-romaine).

Cette structure, d'après E. WIRTH, est une reprise de la maison à cour babylonienne, et de l'occupation de l'espace dominante au Moyen-Orient ancien.

4 - Les travaux récents montrent le partage de la ville du monde musulman en quartiers bien délimités (groupes ethniques, religieux, tribaux différents).

Ce cloisonnement n'a rien d'original, lui aussi, par rapport aux villes de l'Orient ancien.

5 - Le dernier caractère n'est pas le moindre. Il est même le plus frappant des villes du monde musulman et semble les distinguer des villes de toute autre époque historique ou de tout autre culture. C'est le souk (sûq) qui date de l'établissement de la domination de l'Islam.

Pour E. WIRTH, c'est la "grande performance culturelle de la ville islamique" et la "seule innovation de l'époque islamique". Mais cette caractéristique forte est-elle suffisante pour définir le type d'une "ville islamique"? D'autant plus que pour WIRTH, c'est l'institution qui a peut-être le moins de rapport avec l'Islam comme religion.

* Une première critique de cette approche, c'est de remarquer qu'elle réduit la ville à ses constituants physiques sans saisir les conditions historiques et sociales de leurs productions, sans tirer les conséquences de leurs significations propres dans la pensée musulmane. D. CHEVALLIER note, ainsi, en réponse à E. WIRTH, que l'on ne peut pas considérer que la mosquée n'a pas d'autre sens et fonction que la cathédrale dans la ville européenne, que les lieux de culte sont interchangeables d'une civilisation à l'autre.

D'autre part, il faut noter qu'en arabe les mêmes mots servent aussi bien à désigner l'espace bâti que l'espace social (tels umma, dâr, bayt). Ceci montre le niveau de signification symbolique du bâti par rapport à l'organisation de la société et aux mentalités.

II - Analyse du plan de la ville arabo-musulmane traditionnelle

La société arabo-musulmane se construit au cours des siècles à la fois comme espace des institutions sociales et comme espace de la construction urbaine, de manière indis-

sociable. L'analyse, même si cela est malaisé, devra donc sans cesse aller de l'un à l'autre, pour éviter les incompréhensions, sinon les contre-sens, fréquents, dans l'étude de la ville arabo-musulmane.

Ainsi, dans l'ouvrage de Le Corbusier, "Manière de penser l'urbanisme" (Ed. Denoël-Gonthier, Paris, 1977, pp. 139-140); celui-ci qualifie l'urbanisme arabe d'excellent, et en veut pour preuve l'étagement des maisons de la médina d'Alger, ménageant à chacune une vue sur la mer par dessus la terrasse située en contrebas. Cet avantage, du point de vue de Le Corbusier, révèle un véritable contresens, sur l'urbanisme arabo-musulman. Cet agencement des maisons est, en fait, un inconvénient majeur, car il permet la vue, sur l'ensemble des maisons inférieures, et donc une intrusion dans la vie privée.

Le danger de l'analogie est toujours présent. Déjà noté pour la mosquée, par rapport à d'autres lieux de culte, il faut l'étendre aux mots "rue", "impasse", "maison", source, sinon, de déformations, par de faux rapprochements avec d'autres traditions urbaines. Cela est notamment affirmé avec force par le chercheur Roberto BERARDI (cf. entre autres travaux : Article, dans "Architecture d'aujourd'hui", n°153, 1970-1971).

On peut partir pour comprendre peut-être la ville arabo-musulmane de deux points de départ : la maison ou la mosquée. Suivant les études de Dominique CHEVALLIER et de Roberto BERARDI, on peut avancer l'idée que la maison "produit" la ville. Chaque groupe (familial, tribal ou lié par liens d'échange économique plus larges) marque l'espace de la ville par l'enclos qui les définit. Mais, avant d'analyser la maison comme point de départ du tissu urbain, il est sans doute nécessaire de s'arrêter un moment sur l'organisation de cette maison elle-même.

Comment se caractérise la maison arabo-musulmane traditionnelle? Les maisons, mitoyennes sur deux ou trois côtés, ou enclavées dans des ensembles plus vastes, présentent généralement un périmètre clos percé d'une porte qui ouvre sur une ruelle ou une impasse d'un quartier d'habitation, lui-même clos.

La maison, elle-même, est une unité spatiale à la fois une et multiple. Ce n'est pas, en effet, une habitation individuelle, relevant de la "famille mononucléaire". Elle regroupe, même, au-delà de ce que les sociologues nomment "famille élargie". La maison est l'espace rassemblant les groupes liés par des liens du sang et/ou des relations de dépendance économique. Elles les rassemblent mais en les distinguant. Elle se constitue, en effet, d'une répétition des "bayt-s", mais avec des hiérarchies entre statuts d'âge et statuts de sexe, entre maîtres et serviteurs, entre hôtes et invités. En cela, elle est multiple.

En quoi, alors, est-elle une? L'unité se reconstitue dans l'espace central commun qu'est la cour. C'est dans la cour que se rencontrent obligatoirement les habitants de la maison, car la maison n'a qu'une issue et est dépourvue de couloirs. Très souvent, cependant, les domestiques ainsi que les invités ont leur propre cour. D'autres éléments sont communs : la cuisine, les services généraux (eau, four à pain, etc..., s'ils ne sont pas communs à tout le quartier), et aussi les dispositifs d'accès/protection de la maison : l'entrée, chicane d'entrée (sqifa), couloir ou impasse d'accès (driba), impasse ou ruelle.

Mais tout sous-groupe familial possède son propre enclos (bayt ou qbu), parfois réduit à une simple niche (inspiré par le modèle de l'iwan iranien) ou se développant en chambre complexe (avec salon central, alcoves et cellules adjacentes) souvent en forme de T. L'articulation hiérarchisée des

"bayt-s" dépend de l'ampleur et de la configuration de la maison à l'autre. Mais le schéma architectural est le même pour toutes. Il reflète :

- d'une part, l'organisation de la famille en noyaux à statuts différenciés et hiérarchisés,
- d'autre part, l'organisation de l'espace en éléments distincts coordonnés.

Il faut remarquer que chaque "bayt" se présente sur la cour avec sa propre façade, parfois décorée, qui l'individualise. Donc au coeur même de l'unité de la maison, la cour, s'affirment les éléments qui démontrent son caractère multiple. On retrouve réunis par la famille les sous-noyaux qui la constitue de manière complexe, exprimés par l'espace construit.

Venons-en maintenant à la maison comme point de départ du tissu urbain. La maison est toujours regroupée avec d'autres maisons qui lui sont mitoyennes. On a ainsi le <u>noyau</u> intérieur, composé de maisons situées autour d'une seule "driba", ouvrant par une porte sur une impasse; puis <u>à côté</u> de ce noyau, les maisons ouvrant sur l'impasse; au-delà les maisons situées en bordure de la rue, entre lesquelles ouvre la porte de l'impasse. Cette <u>prolifération</u> organisée, hiérarchisée, des maisons constitue la ville. Systèmes de maisons, ce sont aussi des systèmes de solidarité sociale dont le noyau est la famille, la maison du père. La famille "produit" la société et la maison "produit" la ville.

<u>L'autre point de départ</u> est la <u>mosquée</u>. On retrouve le modèle de l'enclos. C'est un enclos, ouvert sur le ciel, dont le plan est aussi celui de la maison, du quartier, et répond à la correspondance de l'organisation sociale et de ses symboles spirituels. La mosquée inscrit fortement dans

l'espace urbain l'idéal unitaire de l'Islam. De cour en cour dans la ville, de chemin à chemin, l'espace affirme l'existence de degrés différents d'unité sociale; mais là où tous les chemins se rencontrent, la mosquée, l'ensemble de ces niveaux de solidarité, clos les uns aux autres, se dissolvent dans une unité supérieure.

Cet enclos ultime "produit" la ville doublement. A la fois comme institution et comme symbole : comme institution, la mosquée est le centre de la diffusion de la science juridique, en théorie et en pratique. Elle suscite des "madrasa", elle est la référence des "zawiya", des mosquées secondaires et autres lieux de prière qui marquent la ville comme symbole, elle "produit" aussi la ville arabo-musulmane dans son principe d'organisation qu'est l'enclos. Ce symbole doit être lu à deux niveaux :

- à la fois clos, et donc ensemble de barrières, mais les barrages (ou les filtres) successifs sont moins physiques que sociaux. Et c'est le statut social que l'on occupe dans la ville qui va permettre, ou non, de passer ces barrages. Dans la mosquée, le filtre est à la fois le plus fort et le plus faible. Il tient à l'adhésion à l'Islam, et donc rejette le non-musulman. Et, en même temps, il s'ouvre de façon égalitaire à tout croyant, refaisant l'unité, dont nous avons parlé plus haut.

- mais aussi, la mosquée est un enclos ouvert sur le ciel, comme toutes les cours dans la ville. Tous les segments sociaux sont renvoyés à cet espace commun hautement significatif. Et la mosquée est alors ce lieu doublement commun à la communauté, espace physique clos commun aux croyants de la ville et espace ouvert symboliquement sur un espace supérieur, le ciel, commun à tous les croyants vivants ou morts, et à la divinité.

C'est par rapport à la mosquée que l'on peut comprendre aussi le système des souks. Les différentes spécialisations - des libraires/vendeurs de parfum/etc... jusqu'aux tanneurs - s'organisent à partir de la mosquée, des plus nobles aux plus mal considérées du point de vue des principes religieux. La mosquée et les souks forment ainsi le coeur de la cité. Ils s'articulent au croisement des grands axes de parcours, sont le point d'aboutissement (ou de départ) de l'ensemble des cheminements tant physiques que sociaux.

Chapitre IV

L'urbanisme colonial au Maghreb

Plan du Chapitre :

- Introduction
- I - Alger, Tunis : l'interpénétration et ses limites
- II - L'exemple du Maroc : la séparation
- III- Un cas particulier : Oran, la création coloniale
- Conclusion

Plan du Chapitre

Introduction : la ville arabo-musulmane traditionnelle et le discours hygiéniste

I - Alger, Tunis : l'interpénétration et ses limites

II - L'exemple du Maroc ou la séparation

III - Un cas particulier : Oran, la ville européenne

Conclusion

Introduction

Pour saisir véritablement l'urbanisme colonial, il semble nécessaire de le replacer dans un mouvement plus large, celui de l'"hygiénisme". En effet, le discours hygiéniste qui, émergeant au XVIIIe siècle, triomphe au XIXe siècle en Europe, pourra servir de support (ne parlons pas de justification, elle n'est pas alors nécessaire) aux tentatives d'interventions coloniales sur le plan urbain.

On sait qu'à la suite d'enquêtes de fonctionnaires de dénonciations de la misère ouvrière par des penseurs humanistes ou socialisants, un mouvement hygiéniste se développe, reposant essentiellement sur des médecins. Ceux-ci multiplient les constats d'insalubrité. C'est VILLERME à Paris et à Lille, GUEPIN à Nantes, SAINT-ANDRE à Toulouse : ou encore Marc DUPUY pour Oran, en Algérie. Ces docteurs phi-

lanthropes insistent sur la responsabilité de l'habitat, du logement, dans la dégradation physique et morale (les deux sont inséparables pour eux) des travailleurs. Mais dans cette mise en accusation du cadre de vie est souvent oublié un élément majeur : le cadre de travail. Il y a déplacement vers l'habitat, et souvent vers lui seul, du poids de la misère ouvrière du XIXème (1).

Ce mouvement va se concrétiser dans la fondation dès 1802 des conseils de salubrité, par la publication à partir de 1829 des "Annales d'Hygiène Publique et de médecine légale", la première loi française de salubrité publique en 1850 (sur le modèle de la loi anglaise de 1848) prévoyant des mesures de contrôle, cependant, encore très timides. Ce mouvement, cet état d'esprit n'épargne pas les milieux médicaux et la société bourgeoise de la colonie, qui très souvent se piquent de suivre au plus près les engagements métropolitains (tant le complexe du "provincial" y est grand). Plus sérieusement, il touche surtout les milieux militaires et l'administration plus soucieux, la plupart du temps, du sort des "indigènes" que les colons ne le sont (du moins tout au long du XIXème).

Mais les ambiguïtés du mouvement hygiéniste en Europe, y compris dans ses villes industrielles, coeur de ses préoccupations, ne peuvent que redoubler en s'appliquant à la colonie. Et particulièrement au Maghreb. Certes la misère est patente, les épidémies récurrentes, les villes dégradées. Mais le discours hygiéniste peut-il tenir face à des villes commerçantes et artisanales, face à un climat où le soleil, l'eau et l'aération sont les "fondements" des habitations, face à des villes dont la dynamique, même déclinante, n'entre en aucun cas dans la logique urbaine des villes d'Europe du

---

(1) Cf. pour une analyse plus détaillée ma thèse pour le Doctorat de 3ème cycle ("Capitaux Publics et Urbanisation", D. GRANDET, Université de Toulouse le Mirail, 1979).

Nord? Là, comme ailleurs, les destructions chercheront à faire table rase, mais le tissu urbain ancien, mortellement touché en Europe du Nord, résiste, se reconstitue, prolifère au Maghreb. L'hygiénisme cède le pas à l'urbanisme, urbanisme colonial, qui dans ses différentes figures, sera obligé, par nécessité financière ou par intelligence politique, à prendre en compte cette force toujours vivante que constituent ces villes traditionnelles arabo-musulmanes, cités pourtant en partie déchues : les médinas.

Nous étudierons plusieurs cas de figure des interventions urbaines coloniales : en premier lieu, nous verrons les débuts de l'intervention coloniale avec Alger, de 1830 à 1860, et Tunis après 1880, où nous comprendrons l'importance des problèmes urbains posés par la mise au contact des villes traditionnelles et européennes. Ces problèmes peu à peu mèneront à une dissociation des deux, séparation mal assumée et cherchant toujours, à soumettre en la figeant, la ville traditionnelle au profit de la nouvelle ville européenne. Cette dernière n'a-t-elle pas, en effet, et elle seule, la logique de la nouvelle rationalité économique que la colonisation veut promouvoir? Puis nous viendrons au cas du Maroc, avec le rôle majeur de Lyautey, cas de figure le plus simple car marqué par le choix clairement assumé de la séparation, mais figure aussi de retrait, sinon de reconnaissance, du pouvoir colonial par rapport aux potentialités urbaines de la médina.

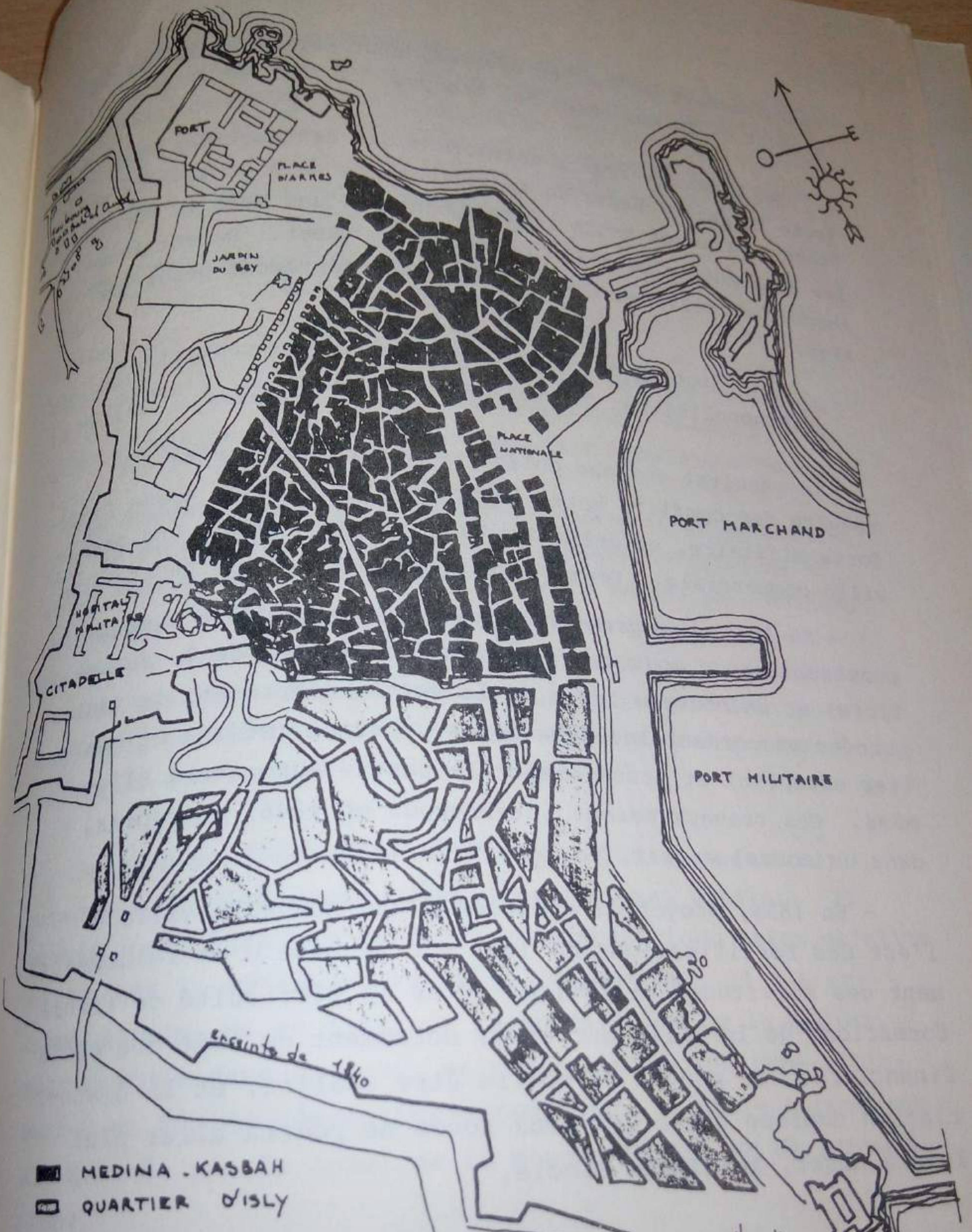
I - Alger, Tunis : l'interpénétration et ses limites

a) Le cas d'Alger

Alger est typique d'une implantation coloniale dominée par les problèmes militaires. L'urbanisme est donc d'abord ici un urbanisme militaire : création de "Place d'Armes",

En 1928

(Source : "Alger" par R. Lespès - Paris 1930.)



PLAN DE LA VILLE
D'ALGER EN 1848
par Ch. Delaroche

Plan indiquant « les divers projets de construction et d'alignement » selon le programme de 1846, avec le nouveau port

(Source : R. Lespes "Alger")

élargissement de rues en avenues, pour permettre le rassemblement et le mouvement des troupes.

Dès 1830, la France entreprend des destructions dans toute la partie basse de la ville ancienne pour dégager une Place d'Armes et trois rues rayonnant l'une vers le Port, les deux autres vers les forts Est et Ouest. Durant longtemps, les servitudes militaires vont fortement peser sur Alger :

- Interdiction de construire au-delà des remparts,
- Monopolisation des meilleurs terrains par l'armée.

Le résultat est une politique assez incohérente qui résulte des conflits entre la conception d'Alger comme place-forte militaire, et celle tendant à faire d'Alger une grande ville commerciale. Deux projets échappent à ces hésitations :

- En 1845, une première extension de la ville avec la construction de nouveaux remparts (doublement de la superficie) et un nouveau tracé de la voirie comprenant de vastes percées raccordant les deux zones urbaines (médina et quartier européen) et transformant la partie européenne elle-même. Ces travaux seront interrompus en 1846, et repris, dans un nouvel esprit, seulement en 1855.

- En 1855, projet de création d'une nouvelle ville à l'est des fortifications de 1845 sur la base d'un relâchement des servitudes militaires et de la difficulté de transformations de la ville ancienne, notamment du fait des coûts financiers. Ce projet ne pourra être réalisé, et la dissociation amorcée entre les deux zones ne pourra aller plus loin à Alger, au XIXème siècle.

b) <u>Le cas de Tunis</u>

Le plan de Tunis de 1881 semble exprimer une nouvelle phase de l'urbanisme colonial, situé entre les destructions-modifications partielles - extensions d'Alger, et la stricte

séparation du début du XXème développée au Maroc. La caractéristique de ce plan est l'abandon de l'idée d'adaptation de la ville ancienne au mode de vie de la colonie : la nouvelle zone européenne se localisera à l'écart et les équipements coloniaux (exemple de l'Hôpital Civil de Tunis) se situeront à l'extérieur de la médina.

On a donc juxtaposition, très lisible à Tunis, de deux ordres urbains : les voies sinueuses de la ville arabe traditionnelle et le quadrillage régulier, formé de tracés orthogonaux autour d'un grand axe, reliant une des portes de la médina au port, pour la ville européenne. Mais, s'il y a juxtaposition, il n'y pas dissociation complète à Tunis.

Le pouvoir administratif étant situé dans la Casbah (en haut de la ville arabe) alors que le centre d'affaires se situe dans la ville européenne place la médina en position charnière. D'autre part, la destruction des enceintes fortifiées de la ville arabe permet une certaine interpénétration des deux tissus urbains. La limite est donc discontinue, brouillée, et il y a interpénétration en divers points de contact.

Le plan de VALENSI, en 1919, pour Tunis, consacrait cependant la dissociation des deux systèmes urbains. Il prévoit deux formes distinctes d'interventions selon qu'elles concernent la médina ou la ville européenne. Il y a reconnaissance, de ce fait, de la spécificité de la médina, mais surtout dans un souci de préservation (du type ville-musée) et non de rénovation-extension. La ville européenne est dominée par le souci de la monumentalité et de l'hygiénisme.

Il y a donc :

- refus de l'homogénéisation recherchée à Alger (ou

aussi à Annaba, ex-Bône), entre les deux zones urbaines,

- reconnaissance de la ville traditionnelle mais dans un but de conservation et non d'impulsion d'une dynamique autonome.

II - L'exemple du Maroc ou la séparation

C'est en 1912 que débute le rôle de LYAUTEY avec une véritable politique d'aménagement et d'urbanisme. Celle-ci est d'abord marquée par une volonté de centralisation :

- Transfert de la capitale de Fes à Rabat,
- Construction du port et développement de la ville de Casablanca,
- Création d'une ville nouvelle à 45 kms de Rabat : Kénitra (ex. port Lyautey), (ceci constituera le germe de l'axe urbain littoral actuel long de 130 kms environ, et regroupant plus de la moitié de la population urbaine du Maroc).

C'est ensuite l'intervention d'urbanistes sur la base de trois règles essentielles fixées par Lyautey :

- Séparer médinas et villes européennes,
- Protéger le patrimoine architectural (non seulement des "monuments" mais des ensembles bâtis en entier),
- Adopter un urbanisme moderne pour les villes européennes.

Il faut remarquer, pour ce dernier point, l'avance de la colonie par rapport à la métropole, avec la mise en place de "Plans d'aménagement et d'extension" (Loi du 15 Avril 1914). De telles mesures ne seront prises en France que cinq ans plus tard. Le Maroc est, de ce point de vue, un banc d'essai. Un des collaborateurs les plus importants de Lyautey sera Henri PROST, l'urbaniste déjà responsable du plan d'extension d'Anvers. On retrouve d'ailleurs l'idée

de remplacer les anciennes fortifications par une ceinture verte, isolant les villes anciennes de leur zone d'extension tant dans certaines villes européennes de l'époque que dans la séparation de médinas avec les nouvelles villes coloniales.

Sur le plan architectural, la préservation - restauration, ainsi que les choix "culturalistes" (exemple de l'architecte LAPRADE avec le quartier des Habous à Casablanca) pour certaines constructions, provoqueront, en s'ajoutant aux choix urbanistiques de Lyautey, de fortes critiques. Une de ces critiques s'appuie sur la défense de la rationalité économique de type occidental. Ce courant annonce, dans les années d'entre deux guerres, le renversement opéré après 1946, avec l'architecte urbaniste ECOCHARD, fondé sur les idées de Le Corbusier, le zonage strict du type "charte d'Athènes" et la production massive d'habitats sociaux très économiques et de confort minimal.

Le cas du Maroc, et surtout la question de la séparation villes indigènes/villes européennes, avec ce que cela implique comme reconnaissance d'une autre organisation sociale (et cela de façon positive), sera très débattu autour des années 30 (cf. Congrès d'Urbanisme colonial de 1930). Le courant critique de l'expérience marocaine semble significatif de la tentative d'imposer une seule organisation urbaine, remodelée par le "zoning", comme seul urbanisme digne de ce nom.

III - Un cas particulier : Oran, la ville européenne

Oran, du XVIIème au début du XIXème siècles, est une ville petite ou moyenne, occupée à deux reprises par les Espagnols, comme point d'appui militaire contre la puissance turque au Maghreb et en Méditerranée. Lors de la deuxième

période d'occupation (1738-1791), la ville compte 10.000 habitants environ, à dominante militaire. C'est une vaste forteresse, plus qu'une véritable ville. Oran, ruinée par le tremblement de terre de 1791, abandonnée par les Espagnols et réoccupée par les Turcs, est conquise par les Français en 1830. En 1846, la ville compte environ 25.000 habitants et tend à devenir une métropole régionale avec le développement de ses fonctions portuaires (faibles encore jusqu'en 1860-1870).

La ville, limitée à l'implantation primitive entre la montagne (Murdjajo) et les pourtours d'un ravin (Oued Rouïna), commence à partir de 1850 à monter sur le plateau et l'envahit par étapes selon des tracés parallèles ou diagonaux par rapport à la mer. Les emprises militaires restent fortes. Mais la ville, après 1880 surtout, commence à s'étendre au-delà des fortifications.

C'est durant cette période que s'implante à la limite de la ville, et bientôt entouré par elle, un quartier musulman (Medina Djida) mais dont le tracé, en damier, n'a rien de traditionnel, et dont la seule particularité est donc éthnique, de même que le quartier juif, assez proche, à flanc de ravin et atteignant le plateau.

La ville ancienne est, ici, une ville espagnole avec quelques éléments liés à la période turque, et marquée par les implantations militaires (fortins, portes, remparts), donc essentiellement une ville européenne ancienne sur laquelle les critiques hygiénistes paraissent légèrement moins décalées (malgré les différences climatiques et le caractère commercial et nullement industriel de l'Oran des années 1850). La "ville musulmane" est un quartier greffé, auquel s'ajouteront certains faubourgs à l'extérieur de la ville, annonçant les campements - bidonvilles de l'après deuxième guerre

mondiale.

Oran est donc un exemple, bien que marginal, d'une création purement coloniale ou quasiment, d'où est rejetée toute forme possible d'un développement de type médina.

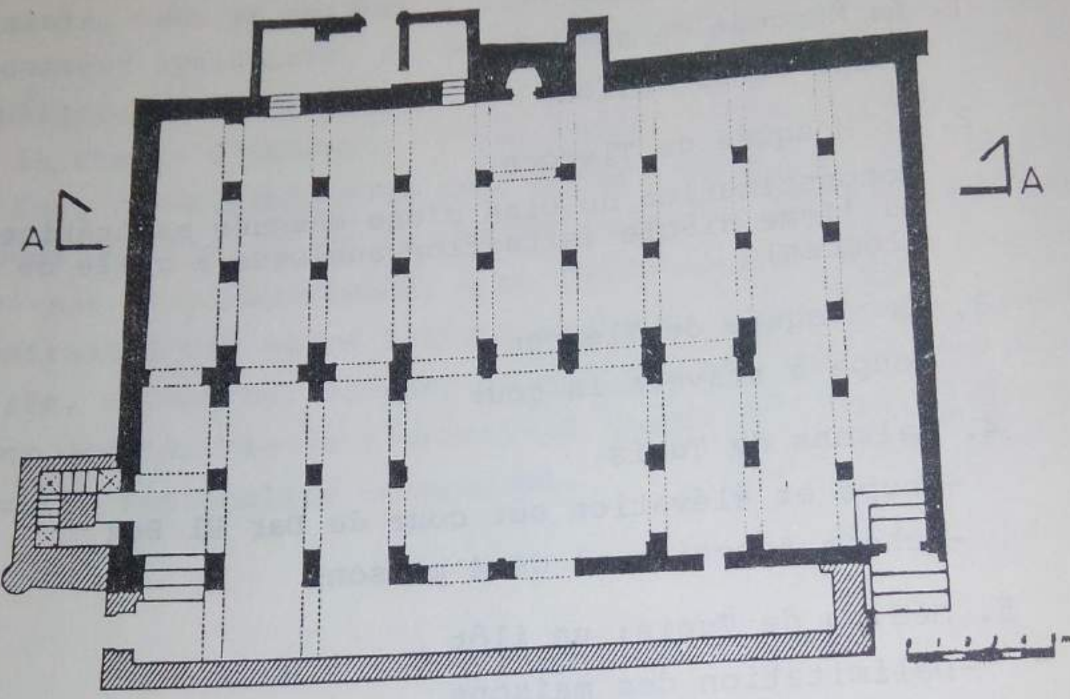
Conclusion

Nous concluerons en insistant sur le fait que la problématique de l'urbanisme colonial ne nous paraît pas formalisable, sans en référer à l'émergence et au triomphe du mouvement hygiéniste, et de ce que, pour aller vite, nous appellerons ses héritiers : le fonctionnalisme, Le Corbusier et la Charte d'Athènes. C'est cette volonté dominatrice, et de fait réductrice, d'un seul ordre urbain, considéré comme apogée (et fin...) de la pensée urbaine. Face à la ville ancienne arabo-musulmane, à sa résistance en tant qu'espace construit d'une autre logique sociale, l'urbanisme colonial hésite, contourne, accepte la différence, malgré les injonctions des tenants de l'urbanisme "moderne", parangons de la nouvelle rationalité économique.

LA MOSQUEE DE NEDROMA

HISTORIQUE

Edifice construit sous le regne de YUSUF B TACHFIN
479 = 1079 - 1080
Mosquée ALMORAVIDE (EL MURABIT'UN)
Espagne Musulmane



[redacted]. — Mosquée de Nédroma (plan).

REMARQUES

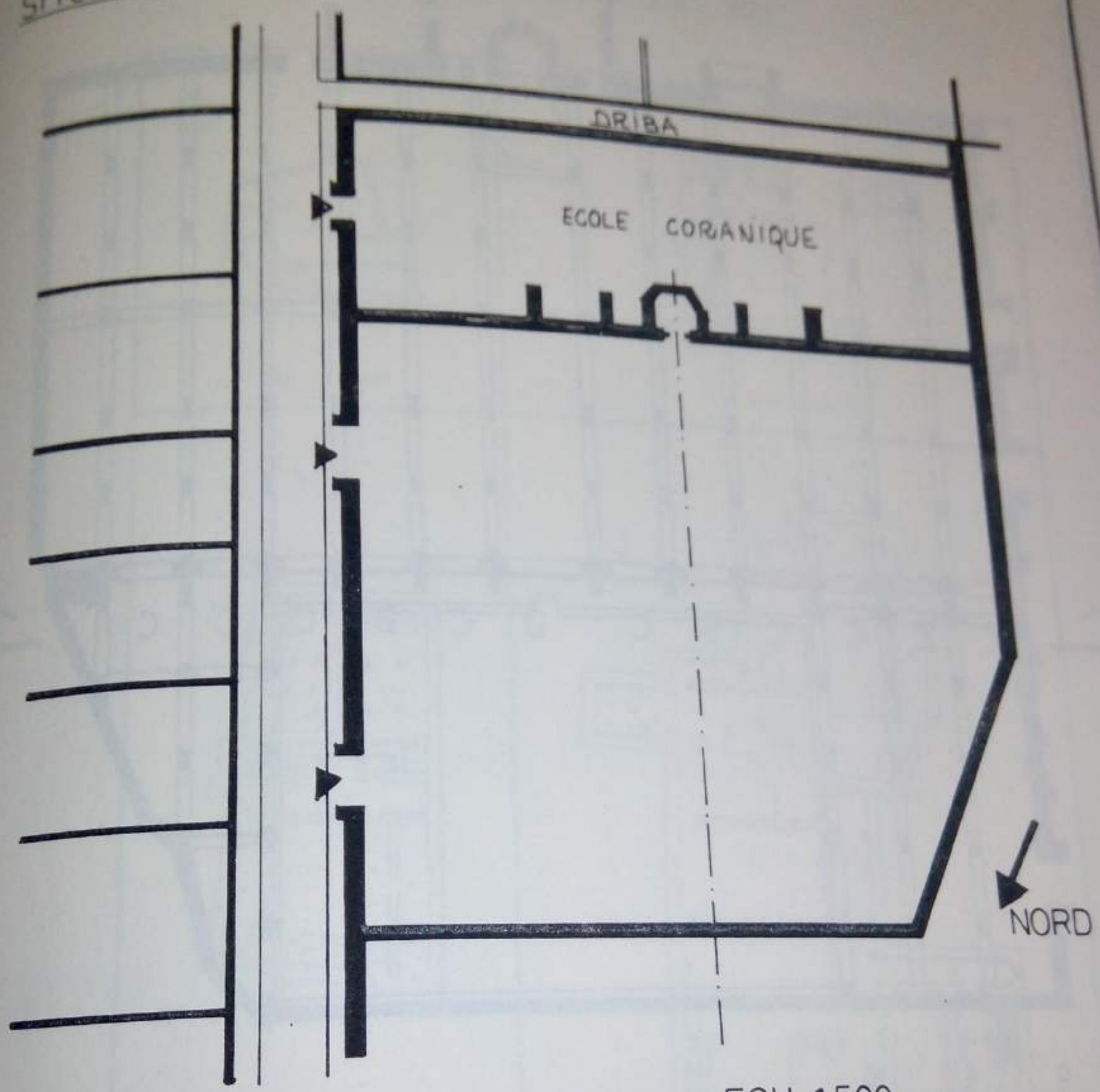
Toutes les figures sont recouvertes de toits en batiere, parallèles les unes aux autres. les toits sont à tuiles "demi-rondes"
Tous les arcs sont plein cintre outre passé dont les retombées sont moulurées les arcs sont encadrés de larges bandeaux plats saillants
Le minaret de base carrée est quatre fois plus haut que large.
Il est tout recouvert d'une decoration de briques en bas relief
(Revêtement en ecailles qui surmonte un alignement de cinq arcs lobés

SUJET

Coupe AA
Elevation ou axonometrie du minaret

LA MOSQUEE DE TLEMCEN

SITUATION

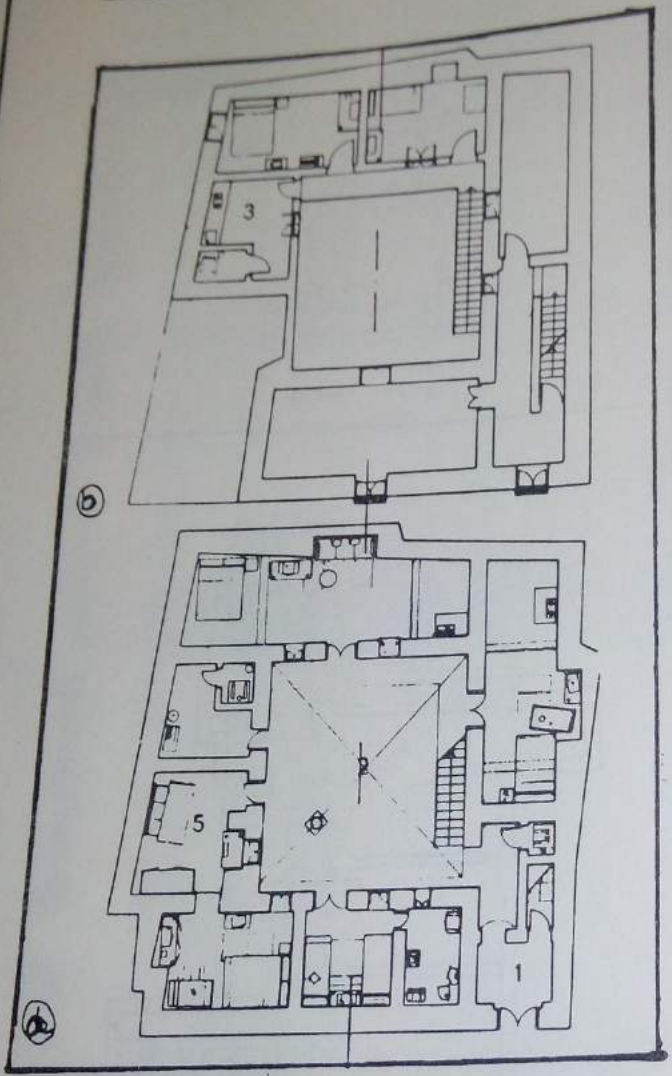


ECH: 1:500

SUJET

Il s'agit de construire le plan d'une mosquee au maghreb
La salle de priere compte 13 nefs determinees par 12 colonnades et 6 travées
de 3.50 m _ Les nefs comptent 3.15 m de large sauf la nef axiale de
5.00 m ; celle-ci etant recouverte par une coupole devant le mihrab
La cour s'organise dans l'axe de la nef principale et a pour dimensions
19.00 x 27.00 mètres _

TUNIS DAR EL BEZ



PLAN DE L'ETAGE

PLAN DU REZ DE CHAUSSÉE

LEGENDE

1_ Skifa — 2. Cour — 3. Cuisine — 4. Byt Noum — 5. Byt Kaad

SUJET

Coupe . elevation sur cour

ILOT RESIDENTIEL



SUJET

Reperez les differentes maisons
Deduire le schema d'organisation de cet ilot

LA VILLE DE NEDROMA

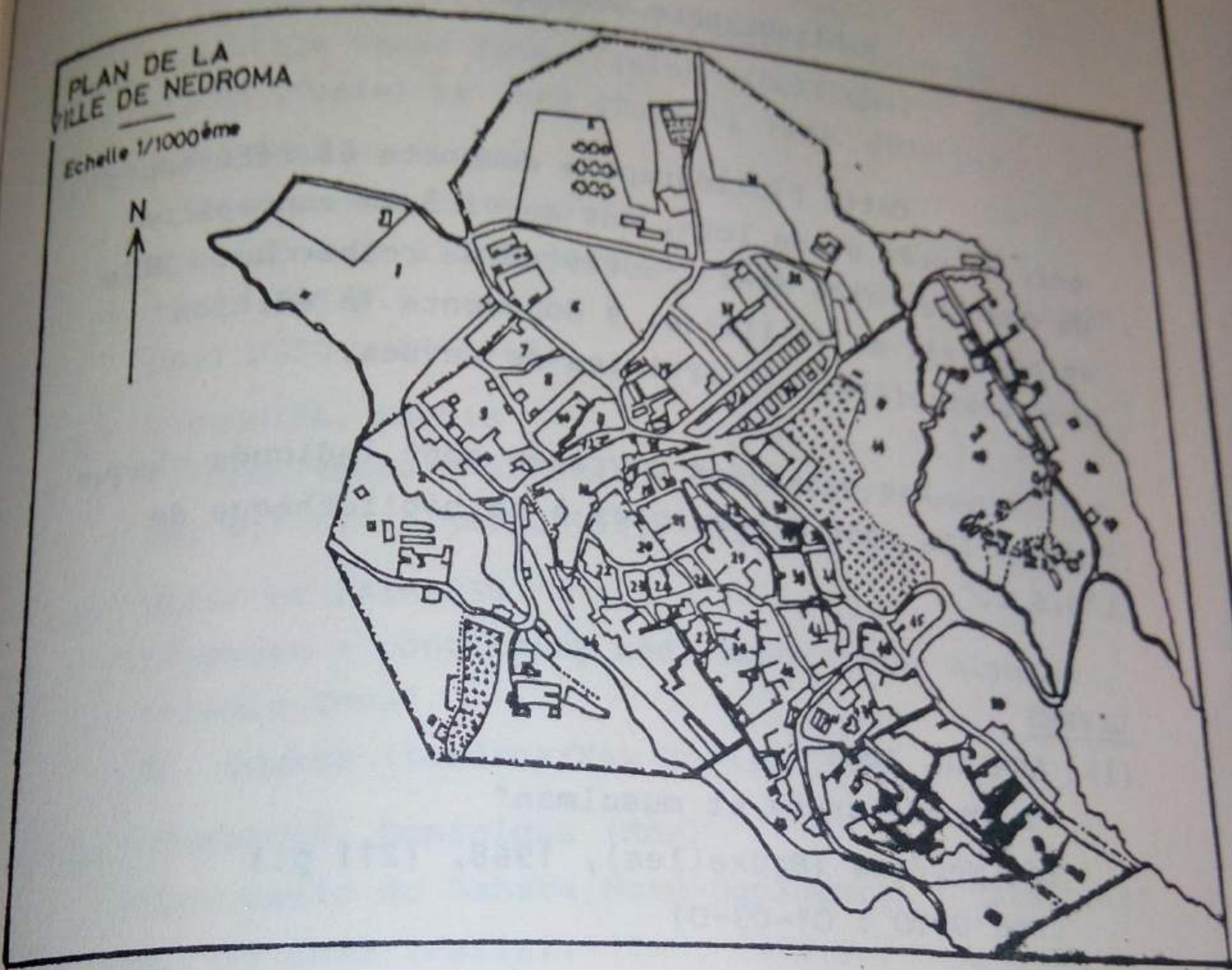


Agrandissement du centre : la ville ancienne

SUJET

Reperez les remparts et les portes de la ville ancienne

LA VILLE DE NEDROMA



SUJET

Classez les differentes voiries